

CN D

Appel à candidature

Le Centre national de la danse recrute son

DIRECTEUR/DIRECTRICE GÉNÉRAL(E)

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE

Centre national de la danse

1 rue Victor Hugo

93507 Pantin Cedex

MISSIONS ET ACTIVITÉS PRINCIPALES

Contexte :

Le Centre national de la danse est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle du ministère de la culture.

Conformément à ses statuts fixés par le décret n°98-11 du 5 janvier 1998, le CN D a pour mission « d'entreprendre des activités consacrées au développement de la culture et de l'art chorégraphiques. Il assure la formation de danseurs professionnels au métier de professeur de danse, participe à la formation professionnelle continue des enseignants et des artistes chorégraphiques, facilite leur insertion dans la vie professionnelle. Il favorise l'essor de la création et de la diffusion d'œuvres chorégraphiques : il met en œuvre une programmation permettant la production, la coproduction ou l'accueil de spectacles, en partenariat avec les organismes qui contribuent à la réalisation de ces missions. Il s'efforce en particulier d'élargir le public des spectacles de danse, il soutient l'intérêt des danseurs amateurs pour le répertoire. Il contribue à l'information et à la formation chorégraphiques du public et des professionnels. Il participe au développement de la recherche dans le domaine de la danse. Il contribue à la conservation du patrimoine chorégraphique et assure la conservation, l'étude, l'enrichissement, la présentation au public et la mise en valeur des collections publiques ou privées dont il a la garde ».

Outre l'accomplissement des missions statutaires de l'établissement, le directeur/la directrice général(e) du CN D respectera les orientations fixées par la lettre de mission qui lui sera adressée par le ministre.

Au regard des missions actuelles de l'établissement, les enjeux ci-dessous pourront être examinés par les candidats :

- la valorisation de la diversité des esthétiques chorégraphiques dans l'ensemble des activités du CN D ;
- le positionnement du CN D comme un établissement ressource pour la communauté et les réseaux de la danse, à l'écoute de l'ensemble des problématiques du secteur ;
- le renouvellement des modes d'action pour élargir et diversifier les publics ;
- le développement de projets d'actions culturelles innovants sur les territoires d'implantation du CN D et plus largement à l'échelle nationale, favorisant l'élargissement de la pratique de la danse et la diffusion de la culture chorégraphique ;
- le développement de partenariats et projets de coopération au niveau national et international avec des structures chorégraphiques et du spectacle vivant ;
- la mise en place d'une nouvelle stratégie numérique pour l'établissement et d'une réflexion autour des rapports danse et image ;
- l'évolution de l'offre de formation au regard du contexte réglementaire et des besoins du secteur (notamment sur la question de la médiation) ;
- le positionnement du CN D en matière de recherche en danse, en lien avec le champ universitaire ;
- la bonne gestion administrative, financière et managériale de l'établissement, dans un contexte budgétaire contraint.

Le CN D est implanté à Pantin et à Lyon. Il dispose de 17 studios de danse (14 à Pantin et 3 à Lyon), dont un studio équipé d'un gradin de 140 places à Pantin, ainsi qu'une médiathèque spécialisée, qui détient notamment plus de 140 fonds d'archives ou de collections particulières.

Le budget annuel de fonctionnement du CN D est de l'ordre de 10M€. Son équipe est composée de 96 salariés permanents.

PROFIL DU CANDIDAT RECHERCHÉ

La direction sera confiée à un(e) professionnel(le) reconnu(e) pour ses compétences dans le champ des missions assumées par le CN D et sa connaissance des réseaux chorégraphiques français et internationaux. Ce(tte) professionnel(le) pourra être un/e artiste dont l'expertise et la connaissance du secteur chorégraphique pourront être mis au service des projets de l'établissement ; une mise en retrait de ses activités de création est toutefois à envisager pendant la durée du mandat.

Le directeur/la directrice général(e) devra disposer d'une expérience significative à la direction d'une institution ou d'une administration culturelle.

Prise de fonctions souhaitée le 1^{er} juillet 2019 (une collaboration sera attendue avec la direction générale actuelle au cours du premier semestre 2019, pour la préparation des projets de la saison 2019/2020).

Le directeur/ la directrice général(e) est nommé(e) par décret pris sur la proposition du ministre chargé de la culture, après avis du président du conseil d'administration, pour une durée de trois ans renouvelable.

QUI CONTACTER

Les informations peuvent être obtenues auprès de M. Laurent Vinauger, délégué à la danse à la Direction générale de la création artistique - ministère de la Culture (email ci-dessous).

Les candidatures (lettre de motivation et CV précisant vos coordonnées complètes) sont à adresser avant le 7 décembre 2018 à :

- Monsieur Pascal Perrault, Directeur général de la création artistique par intérim pascal.perrault@culture.gouv.fr
- Monsieur Laurent Vinauger, Délégué à la danse laurent.vinauger@culture.gouv.fr
- Monsieur Rémi Babinet, Président du conseil d'administration du CND Remi.Babinet@betc.com

Après étude des candidatures, un comité consultatif de sélection composé de représentants du ministère de la Culture, du président du conseil d'administration du CN D, et de personnalités qualifiées effectuera une présélection des candidats. Ceux/Celles-ci se verront remettre une note d'orientation. Ils/Elles seront invité(e)s à élaborer un document de proposition pour la réalisation et la mise en œuvre du projet du CN D. Les candidat(e)s présélectionné(e)s seront ensuite auditionné(e)s par le comité consultatif de sélection.